

<http://col-helene-boucher-chartres.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article220>



Le dispositif pHARe - lutte contre le harcèlement scolaire

- Santé-Social -

Date de mise en ligne : lundi 15 décembre 2025

Copyright © Collège HÉLÈNE BOUCHER - Chartres - Tous droits réservés

Le dispositif pHARe : prévenir et lutter contre le harcèlement au collège

La lutte contre le harcèlement scolaire est une priorité nationale et un engagement fort de notre établissement.
Dans ce cadre, le collège met en oeuvre le dispositif pHARe (Programme de lutte contre le Harcèlement à l'École), déployé par le ministère de l'Éducation nationale dans tous les collèges.

Qu'est-ce que le dispositif pHARe ?

pHARe est un programme global de prévention, de détection et de prise en charge des situations de harcèlement entre élèves.

Il vise à installer durablement un climat scolaire serein, fondé sur le respect, la bienveillance et la sécurité de tous.

Ce dispositif repose sur une mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative : élèves, personnels, familles et partenaires.

Des actions de prévention tout au long de l'année

Au collège, le dispositif pHARe se traduit par de nombreuses actions concrètes :

- [-] Sensibilisation des élèves lors d'heures de vie de classe, d'interventions spécifiques et de projets pédagogiques (respect, empathie, prévention des violences et des cyberviolences).
- [-] Formation des personnels afin de mieux repérer les signaux faibles et agir rapidement.
- [-] Implication des élèves, notamment à travers des ambassadeurs ou des temps de réflexion collective sur le vivre-ensemble.
- [-] Information des familles pour mieux comprendre les mécanismes du harcèlement et savoir comment réagir.
- [-] Repérer, signaler et agir rapidement

Le dispositif pHARe permet une prise en charge rapide et structurée des situations signalées :

Tout élève ou parent peut alerter un adulte de l'établissement (professeur, CPE, AED, infirmière, direction...).

Une équipe ressource pHARe analyse la situation et met en place des actions adaptées, dans le respect de la confidentialité.

L'objectif est toujours de protéger la victime, faire cesser les faits et accompagner l'ensemble des élèves concernés.

En cas de besoin, des partenariats avec des services extérieurs peuvent également être mobilisés.

Numéros et ressources utiles :

3018 : numéro national gratuit pour les victimes de harcèlement et de cyberharcèlement (7j/7)

3020 : numéro national pour les situations de harcèlement scolaire

Ces dispositifs peuvent être sollicités par les élèves comme par les familles.

Un engagement collectif

Avec pHARe, le collège affirme sa volonté de ne laisser aucune situation sans réponse.

Chacun - élève, parent, personnel - a un rôle à jouer pour faire du collège un lieu d'apprentissage sûr, respectueux et bienveillant.

I Parler, signaler, agir : ensemble, faisons reculer le harcèlement.